

Tonnerre, le 11 septembre 2014

N/Réf. : EC/LB/DB/14-0192

Objet : Réunion du Comité Syndical

Madame, Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du **Comité Syndical** qui aura lieu le :

VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014 À 14 H 30

(Émargement à partir de 14h15)

A LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-RÉMY

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du délégué secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 16 mai 2014.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1) Adoption du Règlement intérieur et abrogation du Règlement intérieur de la commande publique ;
- 2) Création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif pour accroissement temporaire d'activité ;
- 3) Accueil de stagiaires ;
- 4) Mise en place d'un réseau informatique ;
- 5) Décision modificative au B.P. 2014 « D.M. n° 1 ».

B) PÔLE BASSIN VERSANT

- 1) Approbation du « Contrat d'animation zones humides – La vallée de l'Armançon » avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie ;
- 2) SAGE – Acquisition d'un véhicule ;
- 3) Point d'information sur le dossier de candidature au nouvel appel à projets PAPI ;
- 4) Point d'information sur l'élaboration du Contrat Global Armançon.

C) PÔLE RIVIERES

- 1) Point d'information sur l'activité de l'équipe Rivières ;
- 2) Convention de mise à disposition de l'Animateur de l'équipe Rivières au profit du SIAVA - Délibération n° 02-2014 du 17 janvier 2014 rapportée ;
- 3) Création d'un emploi permanent d'ingénieur sur la thématique Hydromorphologie ;
- 4) Point d'information sur les dossiers en cours ;
- 5) Travaux d'aménagement de la rivière la Drée ;
- 6) Etude hydromorphologique de la Brenne dans la traversée de Montbard ;
- 7) Projet d'arasement de l'ouvrage hydraulique de l'ancien moulin de Perrigny-sur-Armançon ;
- 8) Aménagement de l'Armançon dans la traversée de Briennon-sur-Armançon : marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux - Délibération n° 12-2011 rapportée.

D) QUESTIONS DIVERSES

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Eric COQUILLE



N.B. : Si vous ne pouvez être présent lors de cette réunion, il vous appartient d'en aviser votre délégué suppléant, qui vous remplace de droit, et de lui faire suivre les documents relatifs à la séance.